

## EDITO

*Les prémices du printemps sont là depuis quelques jours et apportent à chacun l'espoir de jours meilleurs. L'accélération de la campagne de vaccination devrait, nous l'espérons, contribuer à la maîtrise de la pandémie. En attendant nous devons poursuivre nos efforts dans le respect des gestes barrière et de la distanciation sociale pour espérer enfin voir le bout du tunnel, retrouver une vie apaisée et pouvoir reprendre la vie sociale qui manque à tous.*

*Quand l'AVC survient, c'est un séisme qui frappe le patient mais aussi son entourage. Chacun, au sein de la cellule familiale doit se réinventer, s'adapter et trouver un nouvel équilibre. C'est le sujet que nous avons souhaité aborder dans notre dossier thématique composé entre autres, d'émouvants témoignages. Bonne lecture à tous !*

## SOMMAIRE

### Page 1

*Une AG particulière !*

### Pages 2, 3, 4, 5 le dossier

*Impact de l'AVC sur l'entourage*

### Pages 6 et 7

*Lu dans la presse*

### Pages 7,8 et 9 Brèves, infos

*Covid 19*

*Droit à l'oubli*

*Des nouvelles de Louis et Elise*

*Notre agenda*

*Nous contacter*

## DEPUIS MI-DECEMBRE...

### Une assemblée générale pas très ordinaire...

## Assemblée générale



Le contexte sanitaire rendant bien évidemment les réunions et diverses assemblées impossibles, il n'était pas question pour autant de laisser de côté l'exercice de la vie associative !

La visioconférence est une solution. Mais elle demande, pour qu'une assemblée générale soit réellement l'affaire de TOUS, que chaque adhérent, sympathisant ou partenaire concerné dispose à la fois de l'outil et de la compétence...

Pour ne laisser personne de côté, nous avons donc choisi une troisième voie, tracée par l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 : **la procédure écrite entre les membres.**

Ainsi, les différents rapports ont été envoyés quinze jours avant la date fixée, conformément aux statuts. Ils étaient assortis d'un bulletin permettant aux adhérents à jour de leur cotisation de voter, et à tous les destinataires de poser une éventuelle question écrite... Nous avons fait le bon choix : le quorum a été largement atteint (52% de votants, par messagerie ou par courrier), et une question a été enregistrée !

Le conseil d'administration a été reconduit dans ses fonctions et poursuit sa mission d'écoute des patients et des familles, mais aussi de représentation (virtuelle !) de France AVC auprès de ses partenaires, à défaut de pouvoir assurer ses actions de prévention.

Nous restons donc à la disposition de tous : par téléphone, par courriel, ou sur rendez-vous, comme cela a déjà été le cas par trois fois en cette nouvelle année !

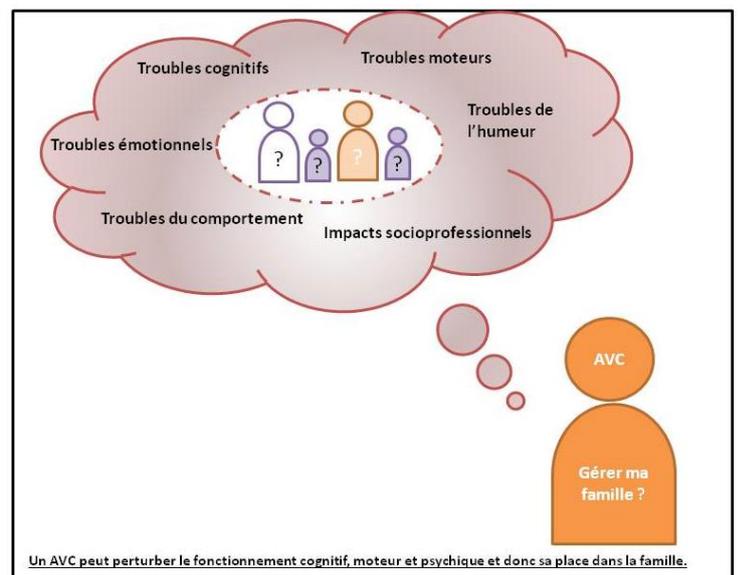
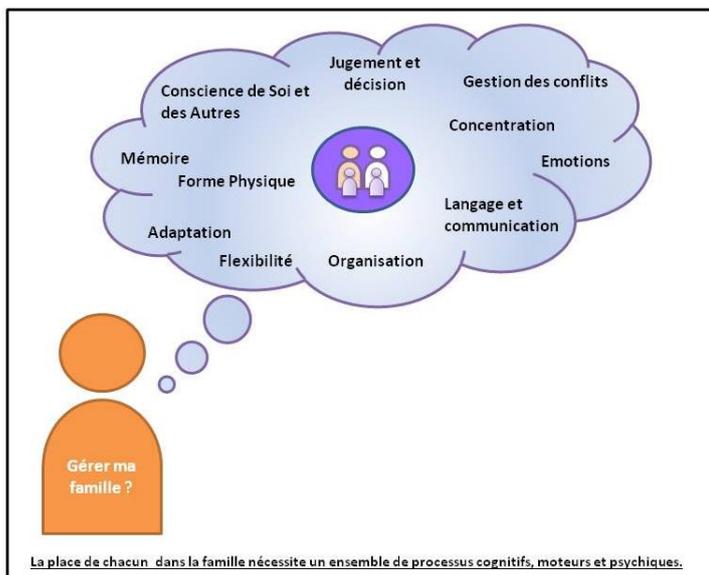
# LE DOSSIER DU TRIMESTRE...

## Impact de l'AVC sur l'entourage du patient...

**Impact de l'AVC... Jacqueline BOUCHET, neuropsychologue de l'UNV (CH Chambéry), Lorine SPENA, neuropsychologue Interactions 73.**

Les conséquences d'un AVC sont très variables d'un individu à l'autre selon sa localisation, son étendue, sa prise en charge... La survenue soudaine et imprévisible de la lésion cérébrale peut donc subitement modifier un individu d'un point de vue moteur et/ou cognitif. Ces séquelles risquent d'atteindre l'image de soi du patient, et générer une blessure narcissique, mais elles peuvent également perturber celle élaborée au regard de l'entourage.

Cet entourage correspond dans la grande majorité des cas à la famille au sein de laquelle les positions filiales peuvent être bousculées. En effet, suite à la survenue d'un trouble moteur tel qu'une hémiplegie, un individu auparavant actif, sportif et responsable des travaux manuels et de force au domicile ne pourra plus accomplir ses tâches habituelles qui devront être redistribuées aux autres membres de la famille. Ces tâches qui participaient à l'identité d'un père ou d'un conjoint seront désormais la charge de quelqu'un d'autre. C'est un fonctionnement inhérent au foyer familial qu'il est nécessaire de revisiter et d'adapter, suite à cet événement subi.

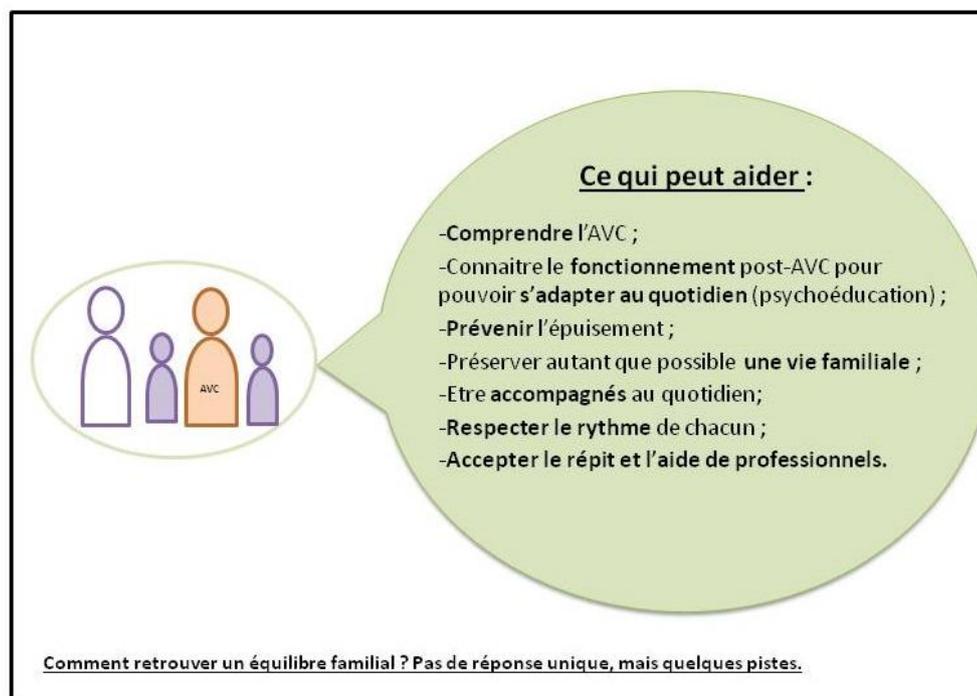


Outre les séquelles motrices, l'apparition de troubles cognitifs post-AVC constitue un défi particulier pour l'entourage puisque ces dysfonctionnements participent à la majoration du stress et de l'isolement. Des états dépressifs peuvent être manifestes encore un an après l'AVC d'un conjoint (Kotila et al., 1998). Les troubles cognitifs, fondateurs du « handicap invisible », correspondent à une altération de la mémoire, des capacités de communication, de jugement... mais engendrent aussi parfois un profond changement de la personnalité et du comportement du patient. L'entourage doit alors puiser dans ses ressources pour faire face à des comportements nouveaux d'agressivité, d'excitation ou au contraire d'apathie, et d'indifférence émotionnelle. Le parent n'est alors plus tout à fait le même mais l'unité familiale doit perdurer. Pour cela, l'entourage occupe un rôle primordial nécessitant de renoncer à une vie antérieure, faire preuve de flexibilité et de patience. Il est important de lutter contre l'isolement et de bien connaître la maladie car mieux la comprendre c'est aussi mieux la prendre en charge. Ce travail d'accompagnement peut s'effectuer avec les équipes médicales, soignantes et paramédicales rencontrées dans les services hospitaliers mais aussi lors de séjour en centre de rééducation. Les associations sont également un précieux vecteur d'informations et d'écoute pour les proches.

Lorsque l'entourage apporte un soutien au patient victime d'un AVC, il devient alors un aidant. Cette aide prend de nombreuses formes allant du soutien moral à une charge plus objective de participation aux tâches du quotidien. C'est la relation à l'autre qui est impactée mais aussi la vie personnelle, sociale, professionnelle et affective du proche aidant. Il n'a bien souvent pas de répit, et c'est pourquoi

un plan gouvernemental nommé « agir pour les aidants » a récemment vu le jour (octobre 2019). Accompagner un proche malade implique de se préserver, et prévenir les situations d'épuisement. Pour ce faire, des sessions de psycho éducation familiale autour du handicap fleurissent dans les établissements spécialisés.

Les impacts sur l'entourage paraissent donc surtout délétères et puisent dans les ressources psychiques du proche aidant. Cependant, le soutien à un proche malade peut aussi être source de valorisation, resserrer des liens affectifs et animer des valeurs de solidarité.



### Quelques pistes pour tendre vers un équilibre familial :

- **Pour la personne porteuse de lésion cérébrale :**
  - o Pouvoir exprimer votre vécu, vos questions (rapprochez-vous d'association de patients, de GEM...)
  - o Osez parler du handicap invisible et de ses répercussions.
  - o Organisez autant que possible des moments privilégiés avec les différents membres de votre famille.
  - o Acceptez l'aide de tiers pour soulager votre famille.
  - o Utilisez les outils mis en place pour compenser vos difficultés.
  - o Soyez patients, faites les choses les unes après les autres, étape par étape.
  - o Tenez compte de votre fatigue tout en continuant à être actif.
- **Pour les proches :**
  - o Vous aussi parlez du handicap invisible et de votre situation à vos amis et votre entourage.
  - o Trouvez des espaces de parole (groupe de parole, association de patients)
  - o Que chacun respecte ses propres limites : acceptez de l'aide extérieure quand vous ne vous sentez pas en mesure d'accompagner votre proche.
  - o Identifiez, avec l'aide des professionnels, le fonctionnement de votre proche pour pouvoir vous adapter (via la psychoéducation)
  - o Respectez votre propre rythme et le rythme de votre proche : être moins exigeants tout en posant vos propres limites.
  - o Soyez patients, votre proche à besoin de temps.
  - o Déculpabilisez-vous : gardez votre rôle de proche, et passez le relais aux professionnels autant que possible.
  - o Prenez du temps pour vous.

### Ressources utiles :

« Comprendre les difficultés et le comportement de votre proche après un AVC » - CHL



**Témoignage (que nous rendons anonyme conformément à notre engagement) : celui d'une fratrie de trois enfants qui ont bien voulu apporter chacun leur analyse... Trois écrits magnifiques de sincérité et d'émotion...**

 Lorsque Papa m'a demandé d'écrire un texte pour parler de l'impact que son AVC a eu sur moi, cette idée trottait déjà dans ma tête. Des semaines, voire des mois se sont écoulés et la page blanche, effrayante, est toujours là.

Par où commencer ? Par cette nuit où tout a changé ? Avant ?

Je pense que je vais commencer par ma relation avec mes parents. Depuis mon enfance, j'ai toujours été très proche de Papa. Nous avions une relation fusionnelle qui laissait peu de place à Maman, ma sœur, mon frère et puis plus tard mon compagnon. Etant hypersensible, il était là pour m'aider à gérer mon trop plein d'émotion.

Avec son AVC, j'ai dû apprendre à vivre sans son soutien psychologique et j'ai vite compris que c'est lui qui aurait besoin de moi, de nous tous ... même s'il veut toujours paraître l'homme fort et sans faille qu'il était. Cela n'a toujours été qu'une façade qui s'est ébréchée et j'ai l'impression d'avoir enfin accès à lui d'une façon plus vraie, plus juste, plus intime.

Je le trouve plus fort qu'avant et j'ai appris à connaître un nouveau Papa, plus complexe, mais beaucoup plus riche d'un point de vue humain, émotionnel, ...

En fait, son AVC m'a permis de faire un travail sur moi très important, introspection que je continue de faire afin de toujours m'améliorer en tant qu'humain ... être toujours plus bienveillante, avoir un regard plus doux sur le monde.

Ma relation avec lui ayant été complètement chamboulée, j'ai enfin pris le temps d'apprendre à connaître Maman, essayer de me rapprocher de ma sœur et mon frère, resserrer les liens avec mon compagnon.

Même si nous avons vécu des moments très difficiles et que nous en vivons d'autres, que j'ai encore à apprendre de Papa, des autres et de moi, l'AVC m'a apporté beaucoup de choses positives. J'ai vraiment l'impression de m'en être sortie grandie, plus sereine, d'être une plus belle personne qui essaie d'avoir des relations bienveillantes et douces avec mes proches.

 Que dire sur l'impact d'un AVC sur l'entourage ? Il y a un avant et un après AVC...

Je m'en souviens très bien. Mon père a eu un AVC au milieu de la nuit. Ma fille avait 8 mois. Elle a 8 ans maintenant.

Tout d'abord, il y a ce choc, le diagnostic tombe, irrémédiable :

-Votre papa a eu un AVC.

-C'est grave ?

-Oui c'est grave, mais il est jeune, on tente tout pour le sauver.

Les premiers temps sont durs mais on tient le coup, nous nous relayons pour nous occuper de notre papa (mari pour ma maman). L'impact immédiat est là : la fatigue, le stress, l'inquiétude : et après ?

Comment va-t-il récupérer ? Va-t-il accepter d'être différent ? La vie est complètement chamboulée pour notre maman aussi, nous le savons, mais que faire ?

Il y a aussi l'espoir : « oh papa, tu as bonne mine aujourd'hui ! Tu manges avec appétit ! Tu sais papa, on nous a dit qu'on pouvait récupérer encore 8 ans d'un AVC !! »

L'AVC est une sorte de maladie inversée : on est très bas, on ne peut que remonter plus haut, le contraire d'un cancer par exemple. Et ça, ça aide beaucoup de se le répéter.

Puis vient l'impact secondaire, plus sournois, plus traître. Oui, notre papa a récupéré, mais il a des absences, il est différent, il ne pense plus de la même façon, lui avant hyperactif fait de longues siestes maintenant... C'est très dur pour ma maman, ma sœur : elles ne le reconnaissent plus vraiment, même si elles l'aiment toujours très fort. Moi j'ai appris à découvrir mon papa ouvert d'esprit, qui se remet en question. De voir la mort de près lui a permis de grandir encore, d'aimer la vie plus que jamais et de nous le montrer. Petit à petit nous nous réapproprions. Et c'est ça que j'aimerais dire aux personnes qui vont vivre ou qui vivent actuellement ce drame dans leur famille : ce sont des moments très difficiles, oui, mais passé la phase de deuil et d'acceptation, la vie reprend son cours et chaque instant de bonheur passé ensemble est encore plus beau.

 Mon père et moi on est liés par l'amour du sport et il existait, avant l'AVC, une forte compétition entre nous deux. On faisait du VTT ensemble. On en fait encore, mais c'est différent.

Quand il a eu son AVC ça a été un choc. Mon père c'était un roc, il n'était jamais fatigué alors qu'il ne dormait que 4 heures par nuit. Il était toujours très exigeant avec lui-même sur le plan personnel ou professionnel. Il en était de même pour sa famille. Je n'aurai jamais pensé que son corps puisse « lâcher » de cette façon.

J'ai très vite accepté la situation. J'ai tout de même vécu le deuil de notre relation basée sur la compétition et vu la fin des projets de voyages sportifs et des rêves en commun....

Nos relations se sont compliquées un an et demi après son AVC, quand mon père a pu reprendre doucement le sport. Pour lui c'était une victoire et le signe que sa vie d'avant pouvait reprendre. Il était dans le déni. Les douleurs, la fatigue et les difficultés de concentration reprenaient à chaque fois le dessus. J'étais fier de ses efforts mais je n'arrivais pas à lui faire comprendre qu'il en faisait trop.

Petit à petit, à force de discussion, principalement sur le vélo, on a réussi à mieux communiquer. Mon père a appris à écouter son corps et ses nouvelles limites. C'est quand il s'est finalement accepté qu'on a retrouvé une relation plus sereine.

Avec l'AVC, mon père a évolué. J'ai beaucoup appris de son histoire, moi-même assez hyperactif, à toujours vouloir repousser mes limites, j'ai pris conscience de l'importance de s'écouter et de se poser, de temps en temps...

### **Témoignage anonyme d'une petite-fille pleine d'amour pour sa mamie...**

Avant son AVC, avec ma grand-mère, nous étions très proches, un lien très fort nous unissait.

A 13 ans, quand mon papa m'a appris qu'elle avait eu un AVC, je l'ai très mal vécu, j'avais très peur de la perdre et de perdre la complicité que nous avions.

Je me souviens avoir dit à mes parents « Je sais qu'elle va se battre et qu'elle va s'en sortir pour papy, pour ses filles et ses petites-filles ».

Je n'ai pas pu la revoir avant environ 2 mois. Quand j'ai pu enfin être à ses côtés dans sa chambre d'hôpital à Chambéry, j'ai eu beaucoup de mal à croiser son regard. Je ne la reconnaissais pas, ce n'était pas ma mamie d'avant. Elle était alitée, faible, ne parlait plus à cause de son aphasie et ses cheveux coupés courts après son accident changeaient son apparence. Elle cherchait mon regard et je n'arrivais pas à la regarder dans les yeux. C'était trop douloureux pour moi !

Les mois ont passé et nous avons petit à petit recréé des liens qui sont encore plus forts qu'avant. Elle ne parle toujours pas, mais nous avons inventé d'autres façons de communiquer (par le regard, par l'écrit, par l'humour...).

Malgré la difficulté et les angoisses, avec beaucoup de temps et de patience, j'ai pu retrouver ma mamie. Je suis admirative et très très fière du courage dont elle fait preuve depuis plus de 8 ans et des combats qu'elle mène au quotidien.

*Apporter un témoignage sur une telle thématique demandait beaucoup de courage, de lucidité pour employer les bons mots, de maîtrise de ses émotions : car la gomme du temps n'efface pas tout !*

*Quatre personnes l'ont fait, apportant un vrai vécu de leurs peurs, de leurs espoirs, de leur propre bataille mais aussi beaucoup d'humanité... de cette humanité dont le patient a tant besoin pour se reconstruire... Tout n'est hélas pas toujours aussi positif.*

*Infiniment merci !*



CHAMBÉRY

D.L 06 février

# Une résidence pour améliorer le quotidien des traumatisés crâniens

**Baptisée "L'Odysée", la future résidence accueillera ses premiers locataires durant le second semestre 2021.**

Une résidence partagée dédiée aux victimes de traumatisme crânien accueillera ses premiers locataires en 2021 à Chambéry. L'association à l'origine du projet s'est associée à Cristal Habitat pour la réalisation de la structure aménagée pour cinq résidents.

Baptisée "L'Odysée", la future résidence sera opérationnelle durant le second semestre 2021. Elle sera située au rez-de-chaussée de l'immeuble "Les Peupliers Argentés", propriété de Cristal Habitat, rue d'Anney à Chambéry. « Ce projet d'habitat partagé, inclusif, adapté et solidaire consiste à créer un lieu de vie aussi bien fonctionnel qu'agréable pour ses occupants et pour les personnes intervenant au quotidien pour les accompagner et leur prodiguer des soins », expliquent les responsables de Cristal Habitat. Sur 260 m<sup>2</sup>, la résidence regroupera cinq chambres, des bureaux pour



La résidence est située à l'angle de l'avenue d'Anney et de la rue de Champagne, à Chambéry le Haut. Photo Le DL/C.D.

le personnel soignant et une grande pièce de vie commune ouverte sur une cuisine.

Avant travaux, un important travail a été réalisé pour libérer les surfaces nécessaires au nouvel ensemble, deux appartements, une chambre et un local technique ont été regroupés, qui bénéficiera d'une entrée indépendante. « Pour les résidents en fauteuil, il est important qu'ils puissent quitter leur logement de ma-

nière aisée. L'avenue d'Anney est très commerçante et très animée. Le marché hebdomadaire est coloré et facilement accessible. Une salle de spectacle, le Scarabée est située à proximité. Ces critères sont très intéressants pour la vie sociale des résidents », explique Geneviève Dramissiotis, vice-présidente de l'Association de familles de traumatisés crâniens et cérébro-lésés de Savoie (AFTC 73).

■ « Une maison partagée n'est pas une résidence médicalisée »

L'association, qui gère déjà une résidence partagée rue Amélie Gex à Chambéry, est associée à la préparation du chantier. Une délégation commune à Cristal Habitat et à l'AFTC 73 a pu visiter des structures similaires, gérées par des bailleurs sociaux, en Isère. Avenue d'Anney, les travaux seront réalisés et financés par Cristal Habitat

qui louera les locaux à l'association. « L'Odysée sera la résidence principale des cinq locataires pour une vie la plus proche possible de convivialité familiale. Ils partageront de nombreux moments ensemble, dont les repas, mais seront indépendants les uns des autres avec une chambre chacun et la possibilité de conserver leur médecin et leur kiné habituels. Une maison partagée n'est pas une résidence médicalisée », précise Geneviève Dramissiotis, vice-présidente de l'AFTC 73.

En s'engageant au côté de l'Association de familles de traumatisés crâniens et cérébro-lésés de Savoie, Cristal Habitat confirme sa faculté à innover et à adapter son offre à des demandes nécessitant de l'écoute et de l'expertise.

Claude DUMAS

L'Association de familles de traumatisés crâniens et cérébro-lésés de Savoie est à la recherche de bénévoles pouvant intervenir sur l'agglomération de Chambéry. Renseignements : <https://aftc73.fr/association.php> (rubrique adhésion).

PONT-DE-BEAUVOISIN

D.L février

# L'hôpital veut renforcer ses urgences

**Plusieurs réflexions et rénovations sont menées pour étendre le service des urgences et améliorer la prise en charge des patients.**

Durant l'été 2020, l'hôpital de Pont-de-Beauvoisin a déplacé son hélisurface de 200 m<sup>2</sup> de quelques centaines de mètres. Une opération s'élevant à près de 70 000 euros et qui a permis l'entame des travaux de la nouvelle unité de soins de suite et de réadaptation (SSR) qui verra le jour fin 2021. « Avec cette hélisurface, nous pouvons recevoir des patients dans une situation critique mais aussi les diriger vers d'autres centres hospitaliers plus importants en cas de besoin. En hélicoptère, nous sommes à dix minutes de Chambéry », indique Raphaël Didier, responsable de la conduite d'opérations de travaux GHND (Groupement hospitalier Nord-Dauphiné). Cette structure s'inscrit

surtout dans une réflexion plus générale autour du service des urgences de l'hôpital Yves-Touraine. « Nous travaillons à améliorer notre offre de soins. Une rénovation des locaux est en cours avec pour objectif plus de confidentialité et une meilleure prise en charge des patients », enchaîne Stéphane Fraisse, directeur de l'hôpital. Ce chantier devrait s'achever d'ici juin 2021.

■ Une extension du bâtiment

Une concertation est aussi engagée par la direction quant à une extension du service des urgences. « Cette réflexion débute ce mois de février. Elle aura pour but de construire un bâtiment aux urgences actuelles. Nous allons également intégrer une équipe de médecins généralistes qui assurera la permanence des soins au titre de la médecine libérale de notre territoire », complète Stéphane Fraisse. La livraison de ce deuxième chantier de-



L'équipe médicale et la direction, ici sur l'hélisurface, développent le service des urgences. Photo Le DL/P.S.

vrait avoir lieu en 2023-2024. « On se doit de proposer un service des urgences performant car, dans le cas contraire, cela obligerait les patients à faire de longs dé-

placements pour se faire soigner. » 20 000 passages sont recensés aux urgences de Pont-de-Beauvoisin chaque année.

Pauline SEIGNEUR

RETROUVEZ LE SON SUR [ledauphine.com](http://ledauphine.com)

Voilà qui va améliorer efficacement l'accueil hospitalier dans l'Avant-Pays ! Et la création d'un SSR pour la fin de l'année offrira aux patients en besoin de rééducation un accueil de proximité pour éviter le franchissement de la Chaîne de l'Épine, long et délicat suivant les saisons, ou coûteux par le réseau autoroutier !

Le thé jouit depuis des siècles d'une grande importance dans la culture japonaise, et les plantations font partie du paysage agricole de ce pays. Pas étonnant que cette étude ait été conduite par des chercheurs japonais !

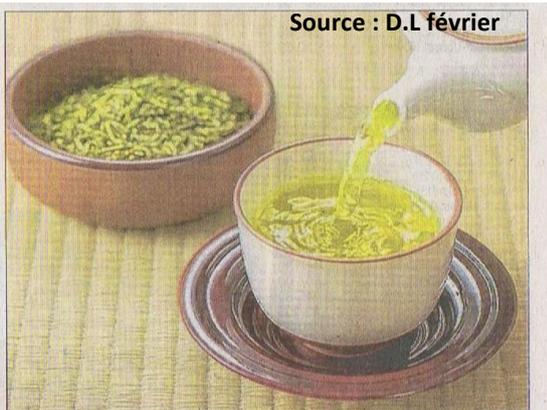


Photo Shutterstock

### Thé vert ou café : des bienfaits aussi après un accident cardiovasculaire

Le thé est riche en antioxydants, à l'action bénéfique pour le système cardiovasculaire. Le café en contient également. Mais quel est l'apport de ces boissons chez des patients ayant déjà souffert d'un accident cardiovasculaire ? C'est à cette question qu'ont cherché à répondre des scientifiques japonais. Pour ce faire, ils ont recruté plus de 46 000 participants âgés entre 40 et 79 ans. Chacun a répondu à un questionnaire sur son état de santé, son régime

alimentaire, son mode de vie et sa consommation de thé vert et de café. Puis, les participants ont été répartis en trois groupes : avec antécédent d'AVC, avec antécédent d'infarctus du myocarde et sans antécédent. Résultat principal, les consommateurs de thé vert – à raison d'au moins 7 tasses de 100 ml par jour – dans les deux groupes avec antécédents, voyaient leur risque de mourir précocement

abaissé de 62 %. Cette association n'a pas été observée chez les personnes sans antécédent d'accident cardiovasculaire. C'est là qu'intervient le café. En effet, les membres du groupe sans antécédent cardiovasculaire qui buvait une tasse de café par jour (150 ml) ont vu leur risque de mourir précocement réduit de 14 % par rapport aux non aficionados à la caféine. Voilà une bonne raison de se servir une tasse de café matinale.

SAVOIE

D.L 27 février

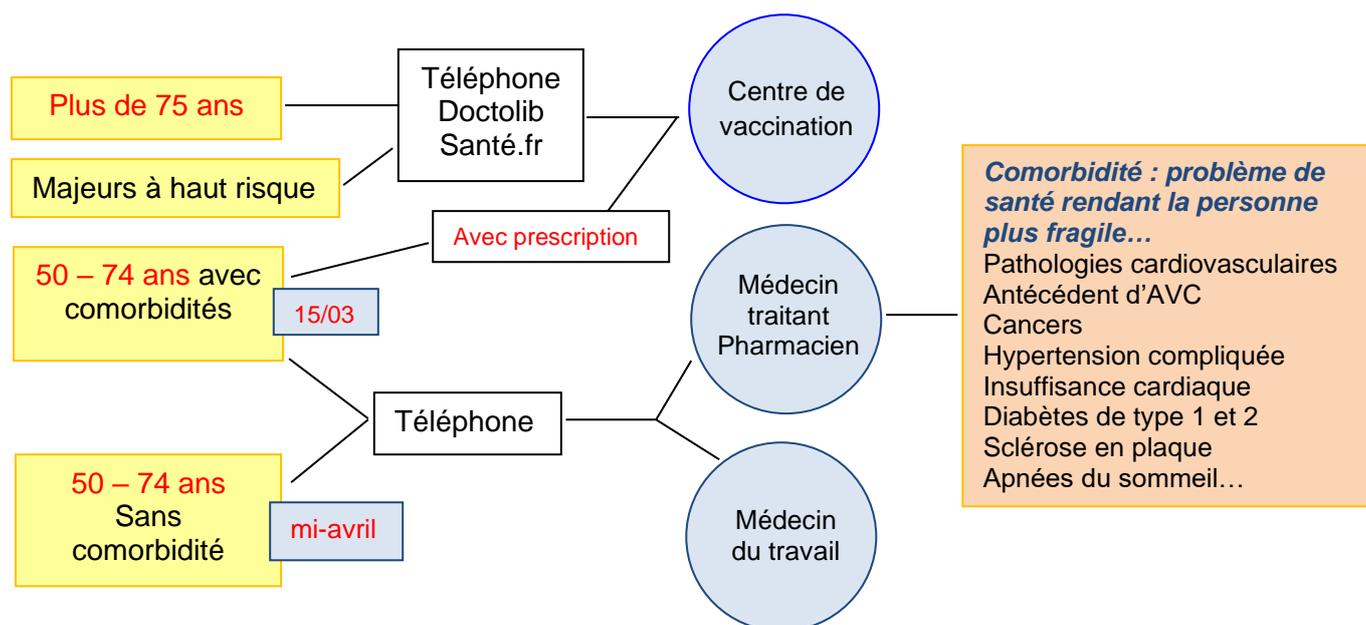
### Covid-19 : où se faire vacciner ? Un site internet recense les lieux

Les médecins généralistes de Savoie viennent de lancer un site internet qui recense tous les lieux de vaccination contre la Covid-19 dans le département. Accessible à l'adresse <https://www.vaccination-covid-savoie.fr>, il énumère non seulement les centres proposant les doses du laboratoire Pfizer, mais aussi les pôles santé ou cabinets médicaux disposant du vaccin AstraZeneca, en donnant toutes leurs coordonnées. Les médecins généralistes savoisyards avaient déjà mis en place une plateforme pour savoir où se faire tester. Elle est toujours fonctionnelle à l'adresse [www.depistage-covid-savoie.fr](http://www.depistage-covid-savoie.fr).

## BREVES, INFOS...

### Vaccination contre la Covid... où en est-on ?

Préconisations de la Haute Autorité de Santé, décisions gouvernementales, annonces de type « scoop » des médias : difficile de savoir exactement qui fait quoi, où, quand et comment ! Voici donc un petit point d'étape, à l'heure où nous achevons la rédaction de ce bulletin !



Les **infirmiers** sont également autorisés à vacciner mais doivent s'assurer de la disponibilité d'un médecin de proximité (si problème pendant quart d'heure de surveillance).

## Le droit à l'oubli... n'est pas pour l'AVC !

Par trois fois, ces derniers mois, nous avons été interrogés par des patients post AVC qui rencontraient tous le même problème : l'énorme difficulté, voire l'impossibilité d'obtenir un prêt dans des conditions satisfaisantes, le montant de l'assurance liée à l'emprunt s'avérant exorbitant...

Si le législateur a bien voté « le droit à l'oubli » en matière d'emprunts voici quelques années, malheureusement la Convention AERAS (s'assurer et emprunter avec un risque aggravé en santé) est TRES restrictive :



*Depuis le 2 septembre 2015, ce droit est accessible aux personnes qui ont été atteintes, plusieurs années auparavant, **d'une pathologie cancéreuse**. Ce droit à l'oubli leur permet de ne pas être pénalisées lors de la souscription d'un contrat d'assurance-emprunteur et donc d'accéder plus facilement à l'emprunt.*

*Le particulier qui fait une demande de prêt a le droit de ne pas déclarer un ancien cancer lorsque celui-ci a été diagnostiqué :*

- *Avant l'âge de 21 ans, le protocole thérapeutique étant terminé depuis 5 ans, sans rechute.*
- *Après l'âge de 21 ans, le protocole thérapeutique étant terminé depuis 10 ans, sans rechute.*

*Une fois ces délais passés, aucune exclusion de garanties ou surprime ne peuvent être appliquées à l'emprunteur du fait de cette ancienne maladie.*

Les seules solutions possibles sont donc la mise en concurrence des banques par l'emprunteur (aléatoire !) et l'utilisation d'un courtier en assurances (deux adhérents ont, à notre connaissance, réussi à obtenir des conditions honorables par ce biais-là).

## Des nouvelles de Louis GUSTIN et d'Elise :

On ne présente plus Louis et sa compagne. Victimes tous deux d'un AVC dans la force de leur jeunesse, venus à Chambéry un samedi d'août 2019 dans le cadre de leur tournée européenne pour une conférence qui avait fait date dans nos animations d'information et de prévention, ils ont été les stars d'un « 13h15 » de Laurent DELAHOUSSE ! Elise a mené de front rééducation et poursuite de ses études interrompues pour finaliser sa formation médicale d'endocrinologue ! Actuellement en poste à la Pitié Salpêtrière



(cancérologie thyroïdienne et maladies de la thyroïde), elle rejoindra le centre hospitalier Alpes-Léman au mois d'octobre prochain... L'aboutissement d'un projet de vie qu'elle a coconstruit avec Louis : car si la pathologie a été terrible pour eux deux, elle a été aussi source de rencontre, puis d'amour... et fort logiquement d'union !

Elle est une battante incroyable, et à force de travail, grignote jour après jour sur des séquelles motrices importantes :oureuse de course à pied, elle a renoué avec cette passion qui lui apporte à la fois réconfort psychologique et progrès moteurs !

Louis, lui, est spécialisé dans le droit international : c'est d'ailleurs pendant ses études en Pologne que l'AVC a frappé... Aujourd'hui titulaire d'un Master 2 de Droit de l'Union Européenne, il a pu anticiper le projet de vie construit avec Elise pour venir en Haute Savoie et « jouer les éclaireurs » grâce à un stage-emploi en lien avec le handicap.

Son problème à lui : une aphasie très prégnante rendant son élocution parfois difficile, et particulièrement dans les moments de fatigue... avec toute la problématique que pose en prime la situation sanitaire actuelle, quant à la possibilité de suivre une rééducation orthophonique spécialisée intense... Malheureusement l'intégration du handicap dans le travail est loin d'être réglée, en témoigne son écrit :

*Contre toute attente, il m'a été signifié des difficultés dans la rédaction des dossiers (forme et rapidité d'exécution) ou dans la compréhension rapide de ce qui était à faire. Ce sont des séquelles de l'aphasie et des troubles cognitifs. J'ai réagi et concentré tous mes efforts pour faire encore mieux. Améliorer la rédaction a été possible mais aller plus vite était encore trop dur pour moi. La pression était si forte que j'en perdais de plus en plus mes moyens. Et au terme de la deuxième période de stage j'ai été informé que l'employeur s'opposerait à toute titularisation pour « insuffisance professionnelle ».*

Riche d'un bagage impressionnant, mais souffrant d'un handicap très pénalisant, Louis a dû repartir de la Haute Savoie pour rejoindre Elise...

Nous savons que c'est un battant : il ne baisse pas les bras, et il y a fort à parier que son moment de révolte va déboucher sur un rebond que nous lui souhaitons le plus rapide possible ! Le projet de vie de

nos deux fidèles amis n'est pas remis en question : et que ce soit du côté de France AVC 74 ou du 73, nous allons nous attacher à lui trouver une solution locale d'emploi : **car AVC ou pas, les rêves doivent pouvoir se transformer un jour ou l'autre en réalité !**

### Notre agenda...

La situation sanitaire, là encore, nous condamne, pour une majeure partie de nos actions, à un travail en visioconférences. Et lorsqu'une forme d'optimisme (dont nous avons besoin) nous amène à émettre des hypothèses de « présentiel », l'approche des dates fixées nous ramène à la caméra de l'ordinateur et à l'écran...

Mais nous gardons espoir !

D'ici l'été : nous serons présents... d'une façon ou d'une autre (!) :

- Au groupe de travail sur le retour à la conduite automobile sous la direction de Lorine SPENA, neuropsychologue (2 réunions prévues).
- A une réunion de la COMEX (commission exécutive / MDPH de Savoie) sous l'autorité du Conseil Départemental, et très probablement à une réunion de la CDA (Commission Départementale de l'Autonomie).
- Au groupe de travail sur la vaccination anti Covid des publics éloignés sous la direction du Pôle Santé de Chambéry Nord.
- A la filière AVC Savoie-Belley.
- A une possible réunion du Comité Consultatif des Services Publics Locaux de Grand Chambéry (CCSPL), structure de concertation que nous venons d'intégrer.

Et nous espérons que la séance de formation des élèves infirmiers de première année (sensibilisation à l'AVC) prévue le 7 juin à l'IFSI de Chambéry pourra se dérouler normalement !

### POUR NOUS CONTACTER...



France AVC Savoie  
1165 rue des Belledonnes Bât E2  
73490 LA RAVOIRE



[franceavc73@gmail.com](mailto:franceavc73@gmail.com)



06 81 40 14 44 (Yves BARBOUSSAT)



06 43 39 77 26 (Florence DAVAGNIER)



[www.franceavc.com](http://www.franceavc.com)



France AVC 73

### CONSEIL D'ADMINISTRATION 2021 :

Président	Yves Barboussat, retraité
Vice président	Sébastien Marcel, neurologue
Vice présidente	Florence Davagnier, comptable
Secrétaire général	Bruno Forest, retraité
Secrétaire adjointe	Patricia Reynaud, retraitée
Trésorière	Christine Forest, enseignante
Membres	Béatrice Dequidt, cadre de santé Anne Marie Cambet, retraitée Françoise Henriquet, retraitée Georges Perinel, retraité
Cooptées	Laura Voiron (lien jeunes victimes) Laurence Palatin (lien GEM le Sentier) Marion Pichol (lien secteur Albertville)

*Crédit photos : France AVC Savoie*